

BILAN DE COMPÉTENCES

Maximum 24 heures

Objectifs

Vous souhaitez bénéficier d'un bilan de compétences ?

Il peut vous être utile pour :

- faire le point sur votre carrière
- définir une orientation ou une réorientation professionnelle
- faciliter votre mobilité professionnelle interne ou externe
- maintenir et développer votre employabilité.

Les objectifs sont personnalisés lors du premier entretien afin de correspondre à vos besoins

Modalités pédagogiques

- Le bilan de compétences dure un maximum de 24 heures réparties sur 1 à 4 mois, et comprend 6 à 8 entretiens individuels de 2 heures, complétés par du travail personnel et guidé, ainsi que la passation de tests.
- Nous nous engageons à personnaliser votre accompagnement, à nous adapter à vos besoins et à vos disponibilités.

Modalités d'accès

- 1 mois à compter de l'envoi du formulaire d'inscription

Accessibilité handicap

- Nous consulter au préalable, nous envisagerons l'accès et les adaptations éventuelles.



Public :
Tout public



Modalité de déroulement :
Présentiel ou à distance



Zone d'accès :
Loire Atlantique

Alliance C

Valérie AUBIN GOURBIL
2 allée des pommiers,
La chapelle sur Erdre, 44
240
Numéro de déclaration
d'activité :
52440435044
No SIREN : 432156560



Type de prestation	Tarifs
Bilan de compétences	1 400,00€ - 1 600 €

Financement :
Personnel, OPCO, CPF ou
Financement de votre entreprise

LES TROIS GRANDES ÉTAPES

Préliminaire

Une phase préliminaire qui permet de clarifier votre demande, de vous informer en détail sur le dispositif et de confirmer votre engagement dans cette démarche. Nous analysons ensemble votre situation et vous proposons un parcours de bilan adapté à vos besoins spécifiques. Cette phase démarre avec un entretien préliminaire gratuit et sans engagement.

Investigation

Une phase d'investigation qui permet dans un premier temps de faire le point sur vos acquis (connaissances, compétences, qualités) ainsi que vos aptitudes, motivations, intérêts, valeurs, aspirations, etc. Nous utilisons durant cette phase un dossier personnalisé comprenant des fiches-support d'analyse de tous vos acquis professionnels et personnels ainsi que de vos caractéristiques individuelles.

En complément, nous vous proposons en fonction de vos besoins de passer des tests psychométriques évaluant (liste non exhaustive) :

- ▶ vos intérêts et préférences professionnels ;
- ▶ votre personnalité ;
- ▶ vos aptitudes intellectuelles ;

En parallèle nous engageons un travail d'exploration afin de définir les différentes perspectives d'évolution professionnelle possibles et d'élaborer les projets à la fois conformes à vos aspirations profondes, mais aussi réalistes et réalisables.

Conclusion

Une phase de conclusion qui vise à définir le ou les projets retenus et à déterminer les conditions effectives de leur réalisation (mise en lumière des axes de progrès, plan d'action, etc.).

À l'issue du bilan, le bénéficiaire disposera des conclusions détaillées de l'ensemble des investigations. Il lui sera également remis un document de synthèse qui précise en particulier les circonstances du bilan, les compétences du bénéficiaire au regard des projets envisagés et les éléments constitutifs de ces projets.

Le bénéficiaire est le seul destinataire de ces documents, qui ne peuvent être transmis à un tiers sans son accord formel.

Nous vous garantissons des accompagnements réalisés selon le code de déontologie des psychologues. Le bilan est confidentiel et les consultants sont soumis au secret professionnel.

QUI PEUT EN ÊTRE A L'INITIATIVE ?

La personne choisit toujours de s'engager librement dans la démarche. Dans cet esprit, le bilan peut être réalisé :

- À l'initiative du salarié, pendant ou hors temps de travail, avec ou sans information de l'employeur ;
- À l'initiative du salarié et de l'employeur, avec la possibilité d'une concertation ou non, salarié/consultant/employeur, en début et/ou en fin de bilan.

Dans tous les cas, le document de synthèse est confidentiel. Vous en êtes le propriétaire et c'est à vous de décider de le transmettre à un tiers pour argumenter votre projet.

Mobilité interne

Seconde partie de
carrière

Entrepreneuriat

Faire face à une
situation difficile